



**ONTARIO
TEACHERS'**

PENSION PLAN – RÉGIME DE RETRAITE
DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Bâtir un avenir durable pour tous nos membres

RAPPORT D'INVESTISSEMENT
RESPONSABLE 2017



LES PRINCIPES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) a établi cinq principes d'investissement responsable qui orientent son analyse des facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG) pour tous ses placements.

1

INTÉGRATION DES FACTEURS ESG

Nos processus de placement intègrent l'évaluation des facteurs ESG et d'autres facteurs de risques parce que nous sommes convaincus qu'ils peuvent avoir une incidence considérable sur la valeur de nos placements.

2

RESPONSABILITÉ ENGAGÉE

Nous sommes des propriétaires d'actifs engagés et nous suivons une approche responsable en ce qui a trait aux pratiques de gestion de nos actifs. Nous estimons qu'une bonne gouvernance est essentielle à une gestion efficace des facteurs ESG.

3

APPRENTISSAGE CONTINU

Nous approfondissons nos connaissances et faisons évoluer nos pratiques en analysant en permanence les risques, actuels et à venir, liés aux facteurs ESG. Nous partageons nos expériences en encourageant une culture de leadership éclairé et de collaboration.

4

RECHERCHE D'INFORMATION

Nous recherchons de l'information claire et pertinente pouvant nous aider à prendre des décisions de placement et à gérer l'actif.

5

COLLABORATION ET INFLUENCE

Nous collaborons avec des investisseurs qui partagent nos idées afin de mettre ces principes en pratique plus efficacement.

TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil	1	Exercice de nos droits de vote	26
Lettre du chef de la direction	2	Priorités pour 2018	29
2017 en bref	4	Aspect essentiel pour les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat	30
Intégration et interaction	5		
Changements climatiques	15	Cadre de gouvernance pour l'investissement responsable	(contreplat verso)
Efficacité des conseils d'administration	21		

Message du président du conseil



Jean Turmel

Jean Turmel, B.Comm., MA
Président du conseil

Pour assurer sa durabilité, toute entreprise doit établir une approche réfléchie et systématique en matière d'investissement durable. Cette approche est d'ailleurs au cœur de notre obligation fiduciaire. Le Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario (RREO) a pris l'engagement de verser des rentes à tous ses membres, actuels et à venir. Pour réussir, nous devons compter sur la bonne stratégie de placement, les bonnes pratiques de gestion des risques et le bon effectif.

Le conseil s'assure que nous avons intégré les facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance à notre culture et à nos processus. Ces facteurs influent sur la manière dont le RREO investit, sert ses membres et se comporte en tant qu'organisme, toujours dans l'esprit d'assurer une rente durable aux générations actuelles et à venir d'enseignants en Ontario.

Actif net de

189,5 G\$

323 000

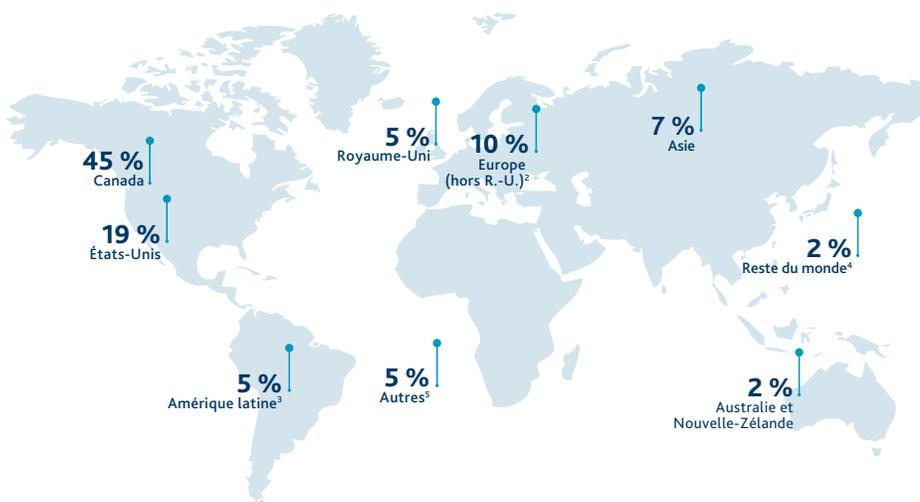
membres du régime actifs et retraités



Pour en apprendre davantage sur le RREO, y compris l'état de la capitalisation du régime, son rendement en matière de placement et de services, sa gouvernance et ses états financiers, veuillez consulter le rapport annuel de 2017 sur otpp.com/fr.

Exposition géographique¹

Au 31 décembre 2017



¹ En fonction du marché principal, de l'emplacement du siège social ou de l'emplacement du bien.

² Pays développés seulement.

³ Amérique du Sud, Amérique centrale et Mexique.

⁴ Pays non précisés ci-dessus.

⁵ Regroupe principalement les stratégies de placement non traditionnelles sans exposition à un pays précis.

Lettre du chef de la direction

Notre approche en matière d'investissement responsable repose sur la durabilité. Nous avons pour mission de verser des rentes aux générations à venir. Tous nos efforts doivent aller en ce sens, y compris notre organisation centrée sur la durabilité, la rigueur dont nous faisons preuve dans le choix de nos employés et de nos partenaires, ainsi que notre approche du monde dans lequel nous vivons et investissons. Selon nous, si on traite bien le monde qui nous entoure, celui-ci nous rendra la pareille. Nous devons donc suivre une stratégie durable visant à atteindre une pleine capitalisation en misant sur un rendement solide, la gestion des risques et la gestion active de nos actifs pour créer de la valeur.

Puisque nous assumons la responsabilité du capital à long terme, il est indispensable que nous suivions une approche consciencieuse à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG), tant pour notre culture que pour notre mode d'investissement. Nous comprenons que les facteurs ESG d'aujourd'hui auront une incidence pour l'avenir de nos membres; aussi la gestion active des risques et des possibilités connexes doit-elle être au cœur de notre stratégie de placement. En étant à sa huitième année, notre équipe d'investissement responsable s'associe à nos équipes de placement, tant pour la prise en compte des nouveaux placements que pour la gestion des actifs existants.

À cette fin, elle doit notamment être à la recherche de placements au sein de sociétés durables et éviter les placements dans des sociétés qui ne correspondent pas à nos facteurs ESG ou qui n'ont pas la capacité de les gérer. À notre avis, en abordant les possibilités de placement dans cette optique, nous bénéficions

d'une longueur d'avance pour saisir la valeur et réduire le risque de perte. Cette année, nous avons continué d'acquérir plus d'actifs dans des technologies propres et dans des infrastructures résistantes aux changements climatiques, comme dans les mini-réseaux et le comptage intelligent.

Nous employons un modèle de partenariat à l'échelle de notre organisme, ce dont témoigne clairement notre approche d'interaction en matière d'investissement responsable. Nous estimons qu'en encourageant et en aidant les sociétés à adopter des pratiques commerciales responsables et tournées vers l'avenir, nous pouvons obtenir une valeur à long terme. Notre temps et notre investissement sont donc amplement justifiés. À notre avis, nous pouvons user de notre influence pour favoriser des changements significatifs et positionner des sociétés pour le succès. En fait, selon une étude universitaire récente¹ ayant porté sur 296 interactions ESG pluriannuelles, la réussite de telles interactions a permis une réduction des risques.

Dans ce contexte, nous avons considéré certains des thèmes importants et complexes d'investissement responsable qui ont marqué l'exercice 2017. Nous verrons dans les pages suivantes comment le RREO a prévu ces problèmes, y a répondu et continue de les évaluer, notamment les changements climatiques, les droits relatifs à l'eau cristalline, la cybersécurité et l'efficacité des conseils d'administration.



Ron Mock, B.A.Sc., MBA
Président et chef de la direction

¹Hoepner, Andreas G. F. et Oikonomou, Ioannis et Sautner, Zacharias et Starks, Laura T. et Zhou, Xiaoyan, *ESG Shareholder Engagement and Downside Risk (janvier 2018)*. Document de 2018 de l'AFA. Disponible sur le site de SSRN : <https://ssrn.com/abstract=2874252>



« Nous évoluons dans un contexte dynamique, tant pour les sociétés que nous influençons que celles avec lesquelles nous établissons des partenariats. Pendant huit années de file, les problèmes climatiques ont été reconnus par le Forum économique mondial comme l'un des cinq principaux risques mondiaux. Les changements climatiques et les attentes sociétales croissantes constituent une très haute priorité pour notre culture d'investissement. Nous devons obtenir les rendements requis pour accomplir notre mission, et les facteurs ESG jouent un rôle central pour notre réflexion et notre réussite à long terme. »

Ron Mock, B.A.Sc., MBA
Président et chef de la direction

2017 en bref

PRIORITÉS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



Changements climatiques



Durée de vie des produits



Santé, sécurité et interactions



Eau et eaux usées



Cybersécurité



Efficacité des conseils d'administration

2.1gw

puissance installée du portefeuille d'énergies renouvelables, qui correspond au retrait de 650 000 voitures de la circulation



1.9 million de personnes bénéficiant de services améliorés d'épuration et de conduites d'eau de nos sociétés de services d'eau chiliennes



3 scénarios de changements climatiques élaborés pour orienter notre réflexion

12

indicateurs avancés surveillés pour suivre les actions liées aux changements climatiques



49 évaluations de la cybersécurité effectuées au sein de nos sociétés fermées

100

interactions réalisées avec les sociétés

1,730

assemblées de sociétés ouvertes auxquelles nous avons exercé nos droits de vote



Prix du leadership des investisseurs de 2017 de Global Real Estate Sustainability Benchmark Investor pour la promotion et le développement de l'évaluation des infrastructures

25 premiers

liste des investisseurs mondiaux les plus responsables de Bretton Woods II

Intégration et interaction

Nous considérons les facteurs ESG à toutes les étapes du processus de décision de placement : lorsque nous évaluons les possibilités, effectuons un contrôle préalable, prenons la décision d'investir ou non ou assurons la gestion continue pendant que nous détenons un placement.

Évaluation des possibilités/
Identification des tendances

Contrôle préalable/
Analyse des facteurs ESG

Gérance/Surveillance
des risques

ÉVALUATION DES POSSIBILITÉS

Une optique d'investissement responsable nous aide à prévoir les conséquences à long terme pour nos placements de même que les possibilités et les risques émergents. Cette prospective peut nous donner un avantage si nous sommes parmi les premiers à agir. Elle nous aide aussi à reconnaître les placements qui contribuent à l'atteinte de nos objectifs de placement à long terme.

CONTRÔLE PRÉALABLE

Avant de décider de souscrire un placement, nous exécutons un contrôle préalable afin de déterminer les risques importants qu'il comporte.

L'intégration des facteurs ESG commence par la détermination des risques potentiels, suivie par une évaluation des pratiques actuelles de gouvernance et de gestion des risques de la société visant à réduire ces risques. Nous considérons les mesures des facteurs ESG qui sont importantes pour la société dans son secteur et nous évaluons le rendement de la société en nous basant sur les données de ces évaluations au regard de ses pairs et dans le temps. Par exemple, le taux de blessure constitue une unité de mesure importante pour de nombreux secteurs. Finalement, nous déterminons si les structures, les processus et les pratiques de la société permettent de gérer efficacement les risques ESG et de définir les possibilités. Nous devons être à l'aise avec les risques résiduels avant de décider d'investir.

Pour nos placements dans des sociétés fermées, nous disposons de leviers supplémentaires dont nous pouvons nous servir pour protéger nos intérêts. Par exemple, nous pouvons recourir à des conventions d'actionnaires dans certains secteurs opérationnels critiques ou nous pouvons être en mesure de nommer des administrateurs au conseil.

ASSUMER ACTIVEMENT NOS RESPONSABILITÉS

Nous nous attendons à ce que nos sociétés de portefeuille et nos gestionnaires de placement gèrent de manière proactive les risques et les possibilités liés aux ESG afin de protéger notre avoir et de créer de la valeur pour nos membres.

Pendant que nous détenons les titres d'une société, nous continuons de surveiller les risques ESG significatifs que nous avons relevés avant d'investir et nous évaluons les conséquences des risques ESG émergents. Nous nous attendons à ce que les sociétés fournissent des informations continues quant à la manière dont elles déterminent et gèrent les risques ESG significatifs.

L'intervention collective est plus efficace que le désinvestissement. Elle a permis d'accroître la qualité et la quantité de l'information relative aux ESG.

INTERACTIONS

En plus d'intégrer les facteurs ESG à notre processus d'investissement, nous dialoguons avec les sociétés pour mieux gérer les risques ESG dans notre portefeuille de placement.

En interagissant avec des sociétés et des décideurs politiques à propos de questions liées aux ESG, nous cherchons à améliorer les pratiques de communication de l'information et à favoriser des changements positifs dans les politiques et les comportements au sein de ces sociétés.

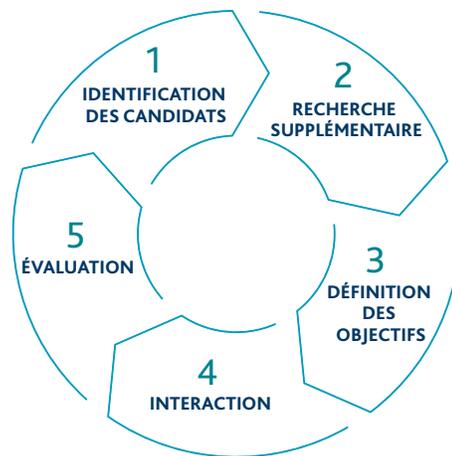
Processus d'interaction avec les sociétés

Nous interagissons directement avec les sociétés, notamment pour la cybersécurité (voir la page 10), ou avec des pairs qui partagent nos idées et avec les associations de l'industrie, comme le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et l'Asian Corporate Governance Association (ACGA).

Pour nos placements dans des sociétés fermées, dans lesquelles nous détenons habituellement d'importantes participations et parfois des sièges au conseil, nous pouvons généralement exercer plus d'influence sur le comportement de la société pour éventuellement le changer. En ce qui concerne nos placements dans des sociétés ouvertes, nos avoirs représentent habituellement une faible proportion de la société. Nous pouvons exercer notre influence de deux manières : en exerçant nos voix et en interagissant avec le conseil ou la direction.

Lorsque nous interagissons avec les sociétés, nous exprimons habituellement des opinions équilibrées et pragmatiques. Même si nous nous attendons à voir des progrès, nous sommes bien conscients que certains problèmes complexes n'ont pas de solution simple; aussi nos interactions peuvent-elles alors s'étendre sur plusieurs années. Nous travaillons avec les sociétés à la définition et à la mise en œuvre de solutions.

Diagramme du processus d'interaction avec les sociétés



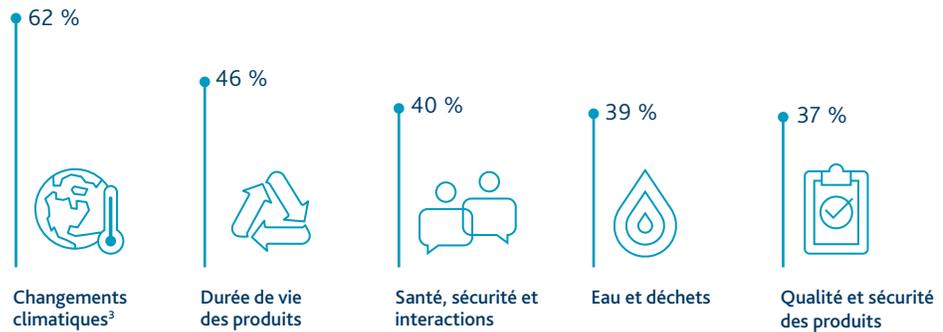
Les sociétés dans lesquelles notre participation est importante et pour lesquelles le risque est élevé feront l'objet d'une interaction directe, tandis que les entreprises présentant un risque plus faible pourraient recevoir une lettre ou un courriel.

Pour en savoir plus sur l'outil
Materiality Map du SASB,
visitez le site
<https://www.sasb.org/materiality/sasb-materiality-map>

ÉVALUATION DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES PORTEFEUILLES

Afin d'exercer nos efforts d'intégration et d'interaction en connaissance de cause, nous évaluons notre portefeuille de titres de sociétés ouvertes et fermées afin de mieux reconnaître les principaux facteurs environnementaux et sociaux auxquels notre portefeuille est exposé en nous servant de l'outil Materiality Map du SASB comme guide. Compte tenu de cette évaluation de l'importance relative, les changements climatiques sont un facteur ESG significatif pour 62 % de nos avoirs selon la valeur marchande. Il faut prendre note que cette analyse n'indique pas comment les sociétés gèrent ces risques, mais seulement qu'il s'agit pour elles d'un facteur significatif.

Cinq principaux enjeux environnementaux et sociaux²



² Source : analyse interne, sociétés de portefeuille de sociétés ouvertes et fermées au 31 décembre 2017, selon les catégories de risques du SASB.

³ Les changements climatiques comprennent les émissions, de même que la gestion des carburants et de l'énergie.



Contrôle préalable dans le secteur minier

En décembre 2017, nous avons annoncé une entente avec Glencore Canada Corporation afin de former BaseCore Metals LP. Cette société est une coentreprise à parts égales qui centre ses activités sur les redevances et les ententes d'achat de métaux de base pour divers gisements miniers clés à l'étape de la production et du développement en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

Pour déterminer s'il était opportun d'investir, nous avons réalisé une analyse exhaustive des risques ESG significatifs pour le secteur minier et créé un guide des pratiques d'avant-garde afin de mettre en contexte l'évaluation des facteurs ESG pertinents pour tous les actifs et tous les exploitants faisant partie de l'investissement initial dans BaseCore.

Nous avons comparé les pratiques ESG des exploitants des mines à ceux de leurs pairs internationaux afin de relever les secteurs se caractérisant par des pratiques et une performance solides en matière d'ESG et des secteurs susceptibles d'améliorations afin de mieux comprendre les risques que nous devons peut-être assumer pour divers actifs et partenaires potentiels.

Glencore a adhéré aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme de même qu'au Conseil international des mines et métaux, un organisme sectoriel qui réunit des sociétés des mines et métaux ayant pris l'engagement d'exercer leurs activités de manière sécuritaire et durable. Elle est aussi un participant actif de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

BaseCore n'est pas directement exposée aux risques opérationnels. Les ententes d'achat et les redevances sont des structures de propriété passive qui procurent aux investisseurs une part de la production, des revenus ou des flux de trésorerie provenant d'une mine. Néanmoins, en tant qu'investisseur responsable, nous voulions nous assurer que nos partenaires étaient des exploitants fiables et durables.



Pour l'avenir, nous avons mis en place pour ce partenariat un processus fiable de gouvernance et de contrôle préalable afin d'évaluer et d'approuver les placements et les exploitants à venir de BaseCore, au fur et à mesure que cette coentreprise prendra de l'expansion.



« Notre partenariat avec Glencore nous donne l'occasion de tirer des flux de trésorerie stables liés à la croissance et à l'inflation mondiales de même que de soutenir l'amélioration continue de l'extraction minière durable. »

Bjarne Graven Larsen, Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario



Eau cristalline et services d'épuration



Les membres de l'équipe de placement du RREO lors d'une inspection d'échantillons d'eau potable à La Mochita, la plus grande usine de traitement de l'eau d'Essbio située à Concepción, au Chili.



Les membres de l'équipe de placement du RREO lors d'une inspection des systèmes de traitement de l'eau à La Mochita, l'usine de traitement de l'eau d'Essbio située à Concepción, au Chili.

Depuis 2000, plus de 5,8 G\$ US ont été investis principalement par le secteur privé dans la mise à niveau de l'infrastructure de l'eau et de l'épuration au Chili. Par conséquent, selon la Banque mondiale, le pourcentage de la population (urbaine et rurale) bénéficiant de services d'approvisionnement en eau potable et d'épuration gérés de manière sécuritaire est passé respectivement de 91,6 % à 98,2 % et de 27,1 % à 85,5 %. Au cours de la même période, le prix de l'eau potable est demeuré relativement faible au Chili par rapport aux autres pays de l'OCDE bénéficiant de services similaires.

L'investissement du RREO dans les sociétés de services d'eau chiliennes a permis l'approvisionnement sécuritaire, suffisant et abordable de l'eau potable aux Chiliens et de meilleures installations de traitement des eaux usées. Nos sociétés de services d'eau ont la responsabilité de traiter et de fournir aux Chiliens de l'eau qui répond aux exigences des lignes directrices en matière de qualité de l'eau potable de l'Organisation mondiale de la santé ou qui dépasse ces exigences.

Entre 2008 et 2017, nos services locaux d'approvisionnement en eau, Esval, Aguas del Valle, Essbio et Nuevosur, ont investi plus de 1,4 G\$ US (au total) dans l'expansion et la modernisation de leurs

activités, offrant ainsi un service amélioré à plus de 1,9 million de clients, contre une hausse moyenne de seulement 2 % à 5 % du montant de leurs factures en chiffres réels pendant la totalité de cette période.

Nos services ont récemment investi dans la production d'énergie et le traitement des eaux usées, en particulier pour protéger l'environnement. Ils projettent aussi d'assurer l'approvisionnement en eau des communautés situées dans des régions aux prises avec la sécheresse. Ces projets comprennent la construction d'un pipeline de 13 km s'étendant à deux bassins d'eau et de drainage. Il est projeté de transporter 1950 litres par seconde d'eau douce afin de contrer les risques de sécheresse menaçant les zones des concessions Esval et Aguas del Valle.

De plus, Esval a attribué du capital à la construction de matériel supplémentaire, ce qui accroîtra la capacité de livraison d'eau potable à ces communautés lors des périodes difficiles imputables à des conditions climatiques extrêmes.

21

Évaluation de sociétés de Private Capital représentant presque la moitié du portefeuille (selon la valeur marchande).

28

Évaluation de sociétés du secteur des infrastructures et des ressources naturelles, soit la totalité du portefeuille.



« En apportant son assistance pour l'évaluation de la cybersécurité, le RREO nous a véritablement aidés à nous concentrer sur la réduction des risques. Nous disposons maintenant de politiques et de procédures plus complètes et nous envisageons de recourir aux solutions technologiques les meilleures qui soient. »
Chef du service de l'information, fabricant de produits alimentaires

CYBERSÉCURITÉ AU SEIN DES SOCIÉTÉS FERMÉES

La cybersécurité est une priorité absolue pour le RREO. Diverses tentatives de cyberattaques ayant visé les sociétés de notre portefeuille ont motivé l'établissement d'un projet de deux ans visant à aider nos sociétés de Private Capital, des infrastructures et des ressources naturelles à évaluer leur degré de préparation aux cyberattaques.

Les cyberattaques sont maintenant devenues courantes, et la cybersécurité évolue constamment. Les sociétés doivent s'assurer que leurs systèmes et leurs processus demeurent fiables. Nous avons fait appel à un expert externe pour déterminer quelles sociétés du portefeuille bénéficieraient le plus d'une évaluation approfondie du degré de préparation et de vulnérabilité aux cyberattaques.

Sous le parrainage du RREO, 21 sociétés de diverses tailles de Private Capital, œuvrant dans un éventail de secteurs, ont été invitées à réaliser une évaluation détaillée de leur degré de préparation et de vulnérabilité.

Après une évaluation préliminaire similaire des 28 sociétés de notre portefeuille d'infrastructures et de ressources naturelles, nous avons demandé aux sociétés de ces secteurs d'effectuer une autoévaluation. Les détails de ces évaluations sont présentés ci-après.

Sociétés de Private Capital

Les points forts et les points faibles de chacune des sociétés participantes ont été évalués, et nous avons simulé une cyberviolation, soit une tentative de pénétrer dans les systèmes de la société et d'obtenir de l'information. Les sociétés ont été évaluées, d'une part, selon l'optique de l'infrastructure technique approfondie des technologies de l'information et, d'autre part, selon l'optique du capital humain et de la gestion. L'expert externe en cybersécurité a présenté une vue d'ensemble des résultats du RREO, qui est représenté au conseil de chacune des sociétés du portefeuille faisant l'objet de l'évaluation. Nous avons ainsi pu discuter des résultats avec la direction et le conseil de ces sociétés.

Cette évaluation a démontré que la plupart des sociétés ont atteint un degré élevé de préparation aux cyberattaques, tout en mettant en lumière certaines zones potentielles de risque. Divers problèmes précis ont été décelés, et des améliorations ont été suggérées, comme la mise à jour des rustines, l'utilisation de mots de passe plus complexes et des tests périodiques plus proactifs de la sécurité. Une liste des éléments à suivre a été fournie aux sociétés, et des mesures correctives ont fait l'objet d'un suivi à la haute direction et au conseil.

Sociétés d'infrastructures et de ressources naturelles

Étant donné leur taille, leur complexité et leur visibilité dans les communautés où elles exercent leurs activités, toutes les sociétés du portefeuille des infrastructures et des ressources naturelles ont effectué une autoévaluation afin de déterminer leur degré de préparation aux risques pour la cybersécurité et pour relever toute lacune dans ce domaine. Il a été demandé à l'équipe de direction de chaque société de communiquer à son conseil d'administration respectif des recommandations et les prochaines étapes.

Bien que ces évaluations aient permis de confirmer que la plupart des sociétés étaient bien organisées et préparées pour prévenir les cyberattaques et y répondre, plusieurs améliorations ont été adoptées pour l'ensemble du portefeuille, y compris la communication d'informations plus détaillées au conseil, l'adoption d'une cyberassurance, des fonctions d'audit accrues et des tests plus fréquents de la sécurité.

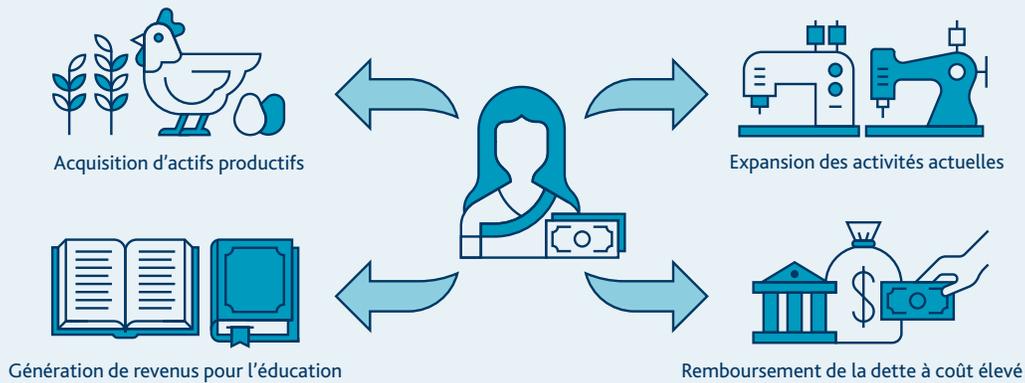


« Le niveau de cybermenaces n'a jamais été aussi élevé et il ne fera probablement qu'empirer en raison de l'évolution générale vers une économie encore plus numérisée. Il est essentiel de se préparer, et nous voulons nous assurer que les sociétés de notre portefeuille gèrent activement leur cyberrisque. »

Andrew Krane, *Principal*,
Private Capital



Habilitation des femmes en Inde



De bons investissements peuvent procurer plus que des résultats financiers – ils peuvent provoquer des changements sociaux positifs et avoir un effet en cascade.

En Inde, plus de 150 millions de ménages n'ont accès à aucun crédit officiel parce que les banques ne prêteront pas à des clients n'ayant pas de salaire stable, de preuve de revenu ou de garantie. Les prêteurs sur gages et les prêteurs du marché parallèle exigent des taux d'intérêt exorbitants, habituellement de plus de 60 %. La microfinance, un secteur des activités bancaires dans lequel des prêts sont accordés à des chômeurs ou à des travailleurs à faible revenu, joue un rôle important pour aider les ménages à devenir autosuffisants.

En 2017, le RREO a investi dans Spandana Sphoorty Financial Ltd., une institution de microfinance comptant 600 succursales et octroyant à des femmes, principalement dans l'Inde rurale, des prêts non garantis d'un montant moyen de 250 \$ US. Comptant plus de 3 500 employés répartis dans 14 États, Spandana se concentre sur l'éducation des clients, le respect et la transparence. Ses prêts aident les femmes à augmenter le revenu du ménage en lançant une entreprise ou en améliorant une entreprise existante, ce qui contribue à accroître l'actif et la sécurité alimentaire des familles. Spandana aide ses clientes à établir des objectifs personnels et financiers et à déterminer comment les atteindre.

Avant de décider d'investir, le RREO a exécuté un contrôle préalable exhaustif portant sur les facteurs d'investissement typiques, y compris les tendances sectorielles, la société et son équipe de direction, et les risques juridiques, fiscaux, politiques et réglementaires. Nous avons tenu compte de la direction de la société et de sa gouvernance, de même que de son cadre et de ses pratiques de gestion des risques. En Inde, comparativement à de nombreux autres territoires de compétence, les créanciers de la microfinance sont suivis de près par les autorités de réglementation et des directives claires s'appliquent aux taux d'intérêt maximaux et au montant de la dette totale permise par emprunteur. Les pratiques de recouvrement doivent être non coercitives. Nous avons examiné les



« Nous avons accordé des prêts à plus de cinq millions de femmes défavorisées à travers l'Inde. Grâce à notre aide, des femmes ont pu assurer l'expansion de leur entreprise et envoyer leurs enfants à l'école. Ces prêts ont eu une incidence importante dans leur vie et leur ont permis, pour la première fois, d'aspirer à un avenir meilleur. »

M^{me} Padmaja Reddy, fondatrice et chef de la direction de Spandana

pratiques de mise en marché et de recouvrement de la société pour nous assurer que les interactions avec les clientes étaient équitables et non coercitives. Au cours de la phase du contrôle préalable et après l'investissement, le personnel du RREO, notre partenaire des fonds de placement dans des sociétés fermées et nos conseillers ont visité des douzaines de succursales de Spandana pour vérifier la conformité aux politiques et à la réglementation.

COLLABORATION DANS LE CADRE DES INITIATIVES ESG

Notre collaboration à travers le monde avec des pairs qui partagent nos idées nous permet de mettre en commun nos ressources et d'amplifier notre influence auprès des sociétés. Les décisions de collaborer avec d'autres investisseurs dépendent de la compatibilité des objectifs et de la capacité de susciter un changement positif. Nous collaborons dans le cadre d'interactions directes sélectionnées et de grands projets sectoriels avec des pairs qui définissent ou rehaussent les normes de gestion ESG ou nous aident à gérer les risques plus efficacement au moyen d'informations normalisées, par exemple.

GLOBAL REAL ESTATE SUSTAINABILITY BENCHMARK (GRESB)

- Le RREO est membre du GRESB depuis 2011 et en préside le conseil consultatif des investisseurs dans les infrastructures.
- Le GRESB nous a décerné l'Investor Leadership Award en 2017 pour le travail exécuté dans le développement de l'évaluation des infrastructures et la promotion de la durabilité des actifs immobiliers et liés aux infrastructures.
- Cadillac Fairview, notre filiale immobilière, a obtenu la meilleure note pour la durabilité parmi son groupe de sociétés paires.

SUSTAINABILITY ACCOUNTING STANDARDS BOARD (SASB)

- Membre fondateur de l'Investor Advisory Group du SASB
- Le RREO a sollicité la rétroaction de 30 sociétés de portefeuille à forte capitalisation au sujet des directives sur les informations à fournir sur la durabilité sectorielle du SASB; plus de 10 d'entre elles ont participé.

ASIAN CORPORATE GOVERNANCE ASSOCIATION (ACGA)

- Le RREO a commenté la décision de la Bourse de Singapour de permettre l'inscription secondaire d'actions à double catégorie de sociétés d'autres marchés (dans une structure à double catégorie, les droits de vote rattachés à une catégorie d'actions sont plus importants que ceux de l'autre catégorie).
- Nous avons apporté notre appui aux révisions du code de gouvernance du Japon, qui exigeaient que les investisseurs institutionnels communiquent les résultats des scrutins par société et contribuaient à faire voir l'importance d'une approche indépendante en matière de scrutin.

COALITION CANADIENNE POUR UNE BONNE GOUVERNANCE (CCGG)

- Président du comité environnemental et social du conseil de la CCGG, qui élabore pour les administrateurs des lignes directrices sur la surveillance par le conseil des facteurs environnementaux et sociaux et des informations à fournir à ce sujet.
- Membre du comité des politiques publiques, qui a mis à jour les principes de gérance et la politique de rémunération des administrateurs et qui se penche sur le droit des actionnaires, prévu dans la politique connexe, de nommer des administrateurs.

CERES

- Le RREO a participé à l'élaboration de l'Investor Water Toolkit de Ceres, un guide qui vise à aider les investisseurs à évaluer et à gérer les risques liés à l'eau inhérents à leur portefeuille.
- Nous collaborons également avec Ceres dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+ afin de dialoguer avec les plus importantes entreprises émettrices de gaz à effet de serre du monde.



Nous travaillons pour comprendre les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour tous les secteurs et les actifs de notre portefeuille ainsi que leur incidence possible sur notre stratégie globale de la caisse. Le travail réalisé en 2017 par les membres de notre groupe de travail sur les changements climatiques représente une étape importante pour l'acquisition de cette compréhension.

Changements climatiques

Les répercussions des changements climatiques et les mesures prises pour y répondre évoluent de manière complexe et imprévisible et modifieront le monde tel que nous le connaissons aujourd’hui. Les facteurs traditionnels de la croissance économique ne seront plus les mêmes. Les politiques et la réglementation évolueront. Les conséquences matérielles seront diverses.



Une économie à faible émission de carbone réduit voire élimine la dépendance envers les combustibles fossiles.

Le RREO s’est joint à l’initiative Climate Action 100+ qui regroupe plus de 200 investisseurs qui interagissent avec les sociétés ouvertes qui émettent le plus de gaz à effet de serre.

C’est dans ce contexte que les ministres des Finances du G20 ont demandé au Conseil de stabilité financière de constituer un groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat afin de recommander des informations normalisées à communiquer par les organismes au sujet du climat. Les recommandations volontaires ont été publiées en 2017 et s’articulent autour de quatre axes : gouvernance, stratégie, gestion des risques et unités de mesure. Le RREO appuie ces recommandations et a commencé à s’y conformer dans le présent rapport. Veuillez vous reporter à la page 30 afin de déterminer en quoi consistent nos divulgations financières liées au climat.

Les changements climatiques ont été reconnus comme un risque potentiel pour l’ensemble de notre processus de gestion des risques d’entreprise en 2007. Depuis, nous avons élargi notre compréhension des risques liés au climat et de leurs conséquences, et nous avons amélioré nos processus de placement de manière à tenir compte systématiquement des conséquences potentielles des risques ESG, y compris ceux qui sont liés aux changements climatiques.

Le monde fait la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Néanmoins, cette démarche sans précédent comporte un grand degré d’incertitude. Pour assurer la viabilité du régime de retraite, nous devons protéger nos placements contre des pertes excessives, positionner les placements du régime de manière à bien traverser la transition et maintenir le rendement des placements dont nous avons besoin à long terme.

Par conséquent, nous devons :

- continuer à orienter du capital vers des solutions énergétiques propres (y compris la production d’énergies renouvelables, les mini-réseaux et les compteurs intelligents) et d’autres possibilités liées au climat (y compris les placements liés à l’agriculture, aux transports et à l’eau);
- interagir avec des sociétés de portefeuille et avec nos gestionnaires de placement externes pour 1) obtenir des informations qui nous permettront de mieux comprendre comment ils évaluent, gèrent et présentent les risques liés au climat, y compris le rôle de la culture et de la stratégie, et 2) les encourager à agir de façon proactive pour positionner leur société ou leur portefeuille en vue de la transition à une économie à faibles émissions de carbone;
- suivre continuellement les faits nouveaux et approfondir notre connaissance des changements climatiques et des risques de transition;
- soutenir les initiatives sectorielles qui nous aident à gérer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques et qui sont axées sur les objectifs à long terme du régime;
- plaider en faveur de politiques et de règlements clairs et stables qui favorisent une transition ordonnée vers une économie à faibles émissions de carbone.

ANALYSE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les initiatives liées aux changements climatiques ont été incluses dans la fiche de pointage du RREO aux fins de l'évaluation du rendement et de la rémunération en 2017 et en 2018.

Depuis 2016, un groupe de travail interne sur les changements climatiques composé de professionnels des placements chevronnés provenant de chacun de nos services des placements a évalué les changements structurels devant résulter des changements climatiques et les mesures pouvant être prises pour en réduire les conséquences. Ce groupe a élaboré en 2017 divers scénarios de changements climatiques afin d'aider les collègues à comprendre l'éventail des scénarios futurs possibles, allant d'un monde à faibles émissions de carbone à un monde à fortes émissions de carbone. Ces scénarios nous aident à prendre des décisions de placement mieux éclairées. Vous pouvez en lire davantage à ce sujet dans la foire aux questions à la page suivante.

L'analyse de scénarios est un outil courant qui nous aide à comprendre des situations complexes et incertaines, comme les changements climatiques. Le RREO a créé trois scénarios envisageant un avenir potentiel jusqu'en 2030. Ces scénarios éclairés étaient accessibles au public et ont été personnalisés pour nos professionnels en placement.



Scénario 1
Monde à faibles émissions de carbone



Scénario 2
Avant les engagements de 2018



Scénario 3
Monde à fortes émissions de carbone



Foire aux questions — Groupe de travail sur les changements climatiques du RREO

Nous avons poursuivi l'élaboration d'une approche systématique afin d'acquérir la compréhension nécessaire pour étayer nos décisions de placement sur la voie incertaine menant à une économie à faibles émissions de carbone. Olivia Steedman, directrice générale, Investissements en installations nouvelles et création de valeur, préside ce groupe de travail et en décrit les travaux.

Q : Quels sont les objectifs du groupe de travail sur les changements climatiques?

De façon générale, nous essayons de créer une langue commune au sein de notre division Placements et une façon commune de réfléchir à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et à la façon dont elle pourrait se présenter. Nous espérons ainsi mieux communiquer entre nous à l'interne, repérer les possibilités et les risques liés aux investissements et être plus proactifs à cette fin. Nous voulons essentiellement renforcer notre culture et notre comportement afin de suivre les faits nouveaux concernant les changements climatiques et y réfléchir, de la même façon que nous considérons les conséquences générales de tout placement, des aspects financiers et juridiques jusqu'aux conséquences sur le travail et la communauté.

Q : Par où avez-vous commencé?

Nous avons d'abord convenu que différents facteurs ou éléments catalyseurs sont susceptibles d'influer sur la nature et le rythme de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous avons finalement décidé de nous concentrer sur cinq principaux éléments catalyseurs : les politiques et la réglementation, les technologies, les préférences des consommateurs, le capital et les conséquences matérielles. Nous avons ensuite considéré divers futurs plausibles, en tenant compte de différentes orientations et du rythme de changement dans ces éléments catalyseurs. Nous avons envisagé différentes façons dont le monde pourrait évoluer, selon les mesures prises en matière de climat par les décideurs, les investisseurs, les chercheurs, les sociétés et les consommateurs.

Q : Quels scénarios avez-vous considérés?

Bien que les possibilités soient innombrables, nous avons retenu trois scénarios principaux : une transition ordonnée à une économie à faibles émissions de carbone; le statu quo; et des changements climatiques à fortes émissions de carbone et fortement perturbateurs. Nous avons retenu certains des scénarios en matière de changements climatiques accessibles au public pour mieux façonner notre réflexion et nous avons apporté des ajustements jusqu'à ce que nous disposions, selon nous, de trois scénarios pertinents pour la prise de décisions de placement.

Notre prochaine étape consistait à déterminer comment ces scénarios pouvaient influencer sur différents secteurs et différentes régions dans lesquels nous investissons.

Le travail le plus important a consisté à décider quels indices ou « panneaux avertisseurs » pouvaient nous aider à déterminer vers quel scénario nous pouvions cheminer. Ces panneaux avertisseurs peuvent servir de système d'alerte qui nous indique, entre autres, quand certaines possibilités liées aux changements climatiques deviendront viables ou quand nous approcherons peut-être d'un tournant ayant des répercussions sur nos décisions de placement.

Q : Quelles sont les prochaines étapes?

Nous nous attendons à ce que notre personnel des placements repère plus rapidement dans les panneaux avertisseurs les changements ou les tendances qui révèlent des risques et des possibilités liés aux changements climatiques et auxquels nous devons réagir. Nous voulons que les membres du personnel utilisent le cadre de travail relatif au climat que nous avons établi et qu'ils le rendent pertinent pour leurs propres secteurs et types de placement.

L'équivalent dioxyde de carbone (équivalent CO₂) est une unité de mesure couramment utilisée pour comparer le potentiel de réchauffement planétaire des différents gaz à effet de serre. Quand on parle d'empreinte carbone, le terme « carbone » désigne l'équivalent de dioxyde de carbone (CO₂).

EMPREINTE CARBONE

Nous tenons à mener par l'exemple. Le RREO demande aux sociétés de portefeuille plus de transparence et d'éléments d'information sur les changements climatiques; il est donc important de fournir également plus d'informations sur les risques auxquels nous sommes exposés. Nous ajoutons l'empreinte carbone de notre portefeuille mondial d'actions de sociétés ouvertes, dont la valeur s'élève à 35,2 G\$, au 31 décembre 2017.

Le calcul de notre empreinte carbone s'inscrit dans notre démarche de gestion des risques et occasions liés aux changements climatiques pour tous nos placements et vise à appliquer les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat. Le calcul de l'empreinte carbone d'un portefeuille a ses limites, nous en sommes conscients, mais il facilite notre analyse interne de certains aspects des risques liés au climat, de déterminer les occasions d'interaction avec les entreprises et d'élargir le débat public sur les divulgations financières liées au climat.

Nous avons évalué notre portefeuille mondial d'actions de sociétés ouvertes en examinant les émissions totales de carbone, l'empreinte carbone du portefeuille et l'intensité carbone moyenne pondérée des entreprises dans lesquelles nous investissons. Comme c'est la première année que nous produisons un rapport à ce sujet, nous ne disposons pas de données historiques.

Méthodologie

Les émissions de carbone d'une entreprise sont généralement réparties dans trois champs d'application : Les émissions du champ d'application 1 sont les émissions directes découlant des activités d'exploitation de l'entreprise (fabrication et véhicules dont elle est propriétaire, par exemple). Les émissions du champ d'application 2 sont les émissions indirectes découlant de la production de l'énergie achetée. Les émissions du champ d'application 3 sont les autres émissions indirectes découlant d'activités comme l'extraction des matériaux achetés, les activités externalisées et les voyages d'affaires.

Tous les calculs utilisés pour l'empreinte carbone ont été réalisés par S&P Trucost Limited, qui s'est appuyée sur sa vaste base de données. La méthode utilisée pour le calcul de notre empreinte carbone inclut certaines émissions du champ d'application 3. La prise en compte de ces émissions dans le calcul n'est pas obligatoire, mais nous estimons que cela permet d'obtenir une évaluation plus précise des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Pour calculer les émissions totales de carbone, nous nous appuyons sur le nombre d'actions détenues. Donc si le RREO détient 1 % du capital d'une société, il est responsable de 1 % des émissions de cette société. Les émissions totales de carbone de notre portefeuille d'actions de sociétés ouvertes s'élèvent à 7,2 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (t_{éq} CO₂).

Pour calculer l'empreinte carbone de notre portefeuille, on divise les émissions totales de carbone par la valeur de nos placements en actions de sociétés ouvertes mondiales et on obtient 188 t_{éq} CO₂/million de dollars canadiens investi.

Pour obtenir l'intensité carbone moyenne pondérée, on divise les émissions carbone de la société par ses revenus et on attribue ces émissions au prorata des placements détenus. L'intensité carbone moyenne pondérée de notre portefeuille est égale à 234 t_{éq} CO₂/million de dollars canadiens de revenus.

L'empreinte carbone et l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille permettront de faire une comparaison de notre empreinte carbone d'une année à l'autre, malgré les changements apportés aux fonds sous gestion.

Empreinte carbone 2017 du RREO⁶

MESURES DE L'EMPREINTE CARBONE	RÉSULTATS	OBJET DE LA MESURE
Total des émissions de carbone (millions t _{éq} CO ₂)	7,2	Quelle est l'empreinte carbone totale du portefeuille?
Empreinte carbone du portefeuille (t _{éq} CO ₂ /million de dollars canadiens investi)	188	Quelles sont les émissions de carbone du portefeuille par dollar investi?
Intensité carbone moyenne pondérée (t _{éq} CO ₂ /million de dollars canadiens de revenus)	234	Quelle est l'efficacité carbonique moyenne des sociétés en portefeuille?

⁴ Le portefeuille utilisé dans ce calcul inclut les positions acheteur et les positions sur dérivés dont la référence est le marché boursier. Il exclut les positions vendeur et les stratégies de rendement absolu.

⁵ Établie au Royaume-Uni, S&P Trucost est une division de S&P Global qui fournit aux investisseurs, aux entreprises et aux gouvernements des données sur l'empreinte carbone et environnementale.

© 2018 S&P Trucost Limited. Tous droits réservés. La rediffusion ou la reproduction, en partie ou en totalité, est interdite sans l'autorisation écrite de S&P Trucost Limited.

Investissements de
1.6 G\$

dans des énergies propres et renouvelables, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2016.

Cadillac Fairview, notre filiale immobilière en propriété exclusive, a lancé un programme national de recharge des véhicules électriques pour améliorer l'infrastructure de recharge au Canada en conservant une longueur d'avance sur la demande des consommateurs. Les nouvelles bornes de recharge en réseau offriront à la clientèle une infrastructure unique favorisant le développement durable et la transition vers une économie à faible émission de carbone. Cadillac Fairview installe ces bornes de recharge pour 15 immeubles de bureaux et centres commerciaux en 2017 et en 2018.

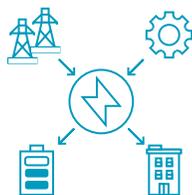
Pour en savoir plus, consultez le site www.cadillacfairview.com.

INVESTISSEMENT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nous nous attendons à ce que la transition mondiale vers une économie à faibles émissions se produise par phases. Le gaz naturel, carburant fossile plus propre que le pétrole ou le charbon, sera plus en demande comme carburant de choix, et les énergies renouvelables se feront de plus en plus présentes.

Le pétrole continuera à alimenter les transports, mais subira les pressions croissantes des solutions plus propres, au fur et à mesure que les technologies et les infrastructures à faibles émissions s'établiront.

La transition vers une économie à faibles émissions produira d'importants effets en cascade dans tous les secteurs de l'économie et de la société, ce qui aura des conséquences pour les placements de l'ensemble du régime. Le RREO voit des possibilités de placement dans les énergies renouvelables de même que dans les progrès technologiques qui soutiennent la transition à une économie à faibles émissions. Voici quelques exemples de 2017 :



Nous sommes associés avec Anbaric, un leader dans la transmission des énergies propres, pour développer des mini-réseaux ou des systèmes électriques localisés à travers l'Amérique du Nord. Notre société de développement établie à Boston se spécialise dans le développement en phase de démarrage de systèmes de transmission de l'électricité à grande échelle (comme des lignes de courant direct) de même que dans les campus écoénergétiques et les projets de mini-réseaux. Les mini-réseaux sont adaptés à l'atteinte de certains objectifs en matière d'énergie, par exemple une plus grande fiabilité ou une réduction des coûts. Ces projets débordent de l'étendue traditionnelle des services publics détenus par des investisseurs et aideront le Canada et les États-Unis à atteindre leurs objectifs d'énergies renouvelables.



Avec nos partenaires, nous avons lancé MapleCo pour fournir des compteurs intelligents à travers la Grande-Bretagne dans le cadre du programme établi par le gouvernement du Royaume-Uni pour la mise à jour de son système énergétique. Fournisseur de matériel pour compteurs intelligents, MapleCo s'est associée avec des fournisseurs d'énergie du Royaume-Uni pour financer l'achat et l'installation de compteurs intelligents de gaz et d'électricité. Un compteur intelligent comporte une composante qui envoie ses lectures directement et de manière sécuritaire aux fournisseurs d'énergie ainsi qu'un affichage à domicile qui indique aux clients combien d'énergie ils consomment et ce qu'il en coûte. L'affichage permet aux clients de déterminer les situations et les appareils qui utilisent plus d'énergie et d'apporter des modifications afin de réduire leur consommation et leurs coûts. Les compteurs intelligents marquent une étape importante de la transition à un réseau électrique à faibles émissions.



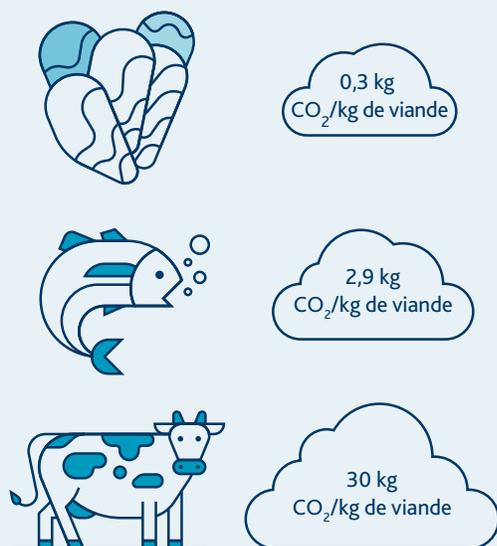
Aquaculture durable

En 2017, le RREO a acquis, à l'Île-du-Prince-Édouard, Atlantic Aqua Farms, principal éleveur de moules vivantes en Amérique du Nord. Il s'agit de notre première acquisition dans le domaine de l'aquaculture, et cet investissement est bien positionné pour rapporter des rendements à long terme aux membres du régime, tout en aidant à répondre à la croissance de la demande alimentaire mondiale et en minimisant les conséquences pour l'environnement. Selon les prévisions de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, il faut que, d'ici 2050, la production alimentaire mondiale augmente de 50 % par rapport aux niveaux de 2013 pour répondre aux besoins d'une population croissante dont les revenus sont en hausse.

Cet investissement est aussi une façon innovatrice de soutenir une transition à une économie à faibles émissions puisque la production de moules émet une fraction des gaz à effet de serre produits dans l'élevage d'autres sources courantes de protéines.

Atlantic Aqua Farms, dont le siège social est situé à Orwell Cove, à l'Île-du-Prince-Édouard, est le plus grand éleveur et traiteur de moules bleues de grande qualité de cette province qui sont vendues sous les marques Canadian Cove et Confederation Cove. La moule bleue compte pour le principal volume des fruits de mer produits à l'Île-du-Prince-Édouard, et cette société est un important employeur local.

Émissions de gaz à effet de serre



Source : Carbon Footprint of Scottish Suspended Mussels and Intertidal Oysters, janvier 2012. Pour obtenir le texte intégral du rapport (SARF 078), consultez le site <http://www.sarf.org.uk>



Récolte des moules grossies sur corde de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les moules de l'Île-du-Prince-Édouard grossies sur corde ont été reconnues comme un sous-secteur attrayant du secteur des fruits de mer, notamment en raison de ses caractéristiques favorables pour l'environnement. La méthode de la culture par corde en suspension est classée favorablement par les organismes non gouvernementaux, et aucun aliment externe, antibiotique ni dragage n'entre dans la culture des moules de l'Île-du-Prince-Édouard. Les moules grossies sur corde se fixent le long de lignes en suspension dans la colonne d'eau des eaux côtières et se nourrissent naturellement des eaux océaniques. Elles sont récoltées en surface au moyen de bateaux. Puisque les toxines présentes dans l'eau peuvent s'accumuler dans les moules, la culture entraîne souvent une sensibilisation et une surveillance accrues à l'égard des eaux côtières, tant pour la sécurité des aliments que la qualité de l'eau. Au Canada, l'industrie des mollusques est soumise à la surveillance du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques du gouvernement fédéral, qui est géré par Environnement Canada, le ministère des Pêches et des Océans et l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Les entreprises aquacoles de moules de l'Atlantique sont certifiées par des programmes indépendants de certification de l'audit par des tiers, y compris les Canadian Organic Aquaculture Standards et le programme Best Aquaculture Practice (BAP) de la Global Aquaculture Alliance. Les consommateurs sont ainsi assurés d'acheter des mollusques écologiques et produits de façon durable.

Au cours du contrôle préalable, notre équipe des placements a tenu compte des risques climatiques, en particulier des changements dans la température et la chimie (acidification) des océans. Nous surveillerons ces problématiques au fur et à mesure que les risques matériels de changement climatique continuent de se manifester à des rythmes indéterminés.

—

Effacité des conseils d'administration

La bonne gouvernance d'entreprise a toujours fait partie de notre culture d'investissement au RREO. À notre avis, le conseil d'administration donne le ton de la bonne gouvernance et, en tant qu'investisseur institutionnel, nous jouons un rôle important en nous assurant d'obtenir les bonnes personnes qui apportent au conseil d'administration les compétences, l'expertise et la diversité voulues. Ces personnes doivent pouvoir s'appuyer sur des processus et des structures fiables qui favorisent des discussions ouvertes et franches ainsi qu'une amélioration continue.



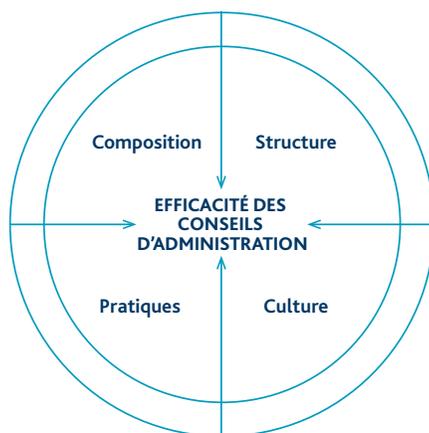
L'efficacité d'un conseil transparaît dans les décisions prises par les administrateurs.

Peu importe le secteur d'activité ou la taille de la société, un conseil d'administration fort, composé d'administrateurs qui possèdent des compétences, modes de pensée et antécédents diversifiés, qui comprennent les activités et le secteur de la société et bénéficient d'une culture favorisant les débats et l'indépendance d'opinion, est susceptible de prendre des décisions éclairées, dans l'intérêt de la société et des actionnaires.

Nous nous appuyons sur les conseils d'administration des sociétés pour superviser la gestion et les affaires de l'entreprise. À cette fin, nous formulons des conseils au sujet du plan stratégique que nous appuyons, approuvons les plans d'affaires annuels, surveillons le rendement, contrôlons les risques pertinents pour l'entreprise, y compris les risques ESG, et veillons à ce que l'entreprise dispose des éléments de talent voulus et établisse un plan de relève. Pour assumer le rôle d'administrateur, il faut de l'expérience et la volonté de manifester son courage et sa liberté de penser à l'endroit de la direction et des autres membres du conseil d'administration.

La gouvernance étant un processus d'amélioration continue, nous estimons que plusieurs aspects revêtent une importance critique pour l'efficacité des conseils d'administration : réévaluer la matrice des compétences du conseil d'administration et sa composition pour s'assurer qu'elle correspond aux besoins en évolution de l'entreprise; procéder à des évaluations annuelles du conseil d'administration afin de déterminer ce qui fonctionne bien et quels sont les aspects à améliorer; veiller à la formation continue des administrateurs.

Éléments d'efficacité des conseils d'administration



Nous considérons que la composition d'un conseil (expérience pertinente, compétences, diversité), sa structure (taille, comités), ses pratiques (recrutement, évaluation, stratégie et surveillance des risques) et sa culture (indépendance, franchise, relations) sont des pièces maîtresses d'un conseil efficace.

35 %

des émetteurs canadiens ont établi une politique en matière de diversité concernant la place des femmes en leur sein et seulement 11 % ont défini des cibles claires. (Source : Commission des valeurs mobilières de l'Ontario)

DIVERSITÉ DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Nous appuyons la diversité sous toutes ses formes au sein des conseils d'administration parce que la diversité des opinions, des expériences et des antécédents enrichit les discussions du conseil d'administration et permet une meilleure prise de décisions. Nous mettons actuellement l'accent sur la principale composante de la diversité, soit les femmes qui comptent pour 50 % de la population et qui demeurent pourtant sous-représentées au sein des conseils d'administration et parmi les cadres supérieurs des sociétés.

Des examens continus de la présence des femmes au sein des conseils d'administration au Canada et parmi les cadres supérieurs des sociétés ouvertes canadiennes démontrent de légers progrès, tant pour ce qui est du nombre de femmes présentes que de la qualité des politiques en matière de diversité de genre. Les programmes de recrutement des administrateurs peuvent (et doivent) considérer simultanément la diversité, d'une part, et les compétences et qualifications, d'autre part, en misant sur la sélection d'administrateurs provenant d'un groupe divers de candidats qualifiés. S'ils ne se restreignent pas aux critères de sélection typiques associés à « l'expérience pertinente en tant que chef de la direction », les programmes de recrutement des administrateurs peuvent considérablement étendre le groupe diversifié des candidats qualifiés en se concentrant sur les compétences pertinentes plutôt que sur les titres des membres de la haute direction. Il faut du temps et du courage pour s'éloigner des approches traditionnelles de constitution du conseil d'administration, mais l'accès à un groupe d'éléments de talent plus large permet de meilleures discussions au sein du conseil d'administration, une meilleure prise de décisions et, finalement, de meilleurs résultats.

Au sein des sociétés fermées détenues par le RREO, nous avons souvent l'occasion d'influencer la nomination de certains administrateurs. Pour ces postes, nous avons calibré notre processus de sélection de manière à intéresser, à interviewer et à évaluer un groupe diversifié de candidats, sans sacrifier la qualité. Ces changements nous permettront, prévoyons-nous, d'accroître considérablement le nombre de femmes au sein des conseils d'administration des sociétés de notre portefeuille au cours des prochaines années.

Dans notre portefeuille de sociétés ouvertes, nous nous attendons à ce que les conseils d'administration définissent et communiquent une approche visant à assurer la diversité de genre dans leur processus de recrutement des administrateurs. Selon nous, il ne suffit pas d'affirmer que le recrutement des administrateurs se fait « au mérite » puisque tous les conseils d'administration doivent chercher à obtenir les candidats les mieux qualifiés.

PLACEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS OUVERTES

Principes de la gouvernance d'entreprise et du vote par procuration

Le RREO a établi des principes exhaustifs de la gouvernance qui orientent nos décisions lors de scrutins tenus lors des assemblées des sociétés ouvertes et encouragent les sociétés à prendre des mesures qui sont, à notre avis, dans l'intérêt économique à long terme des actionnaires. Nos Principes de la gouvernance d'entreprise et du vote par procuration sont revus tous les ans et mis à jour, au besoin, pour clarifier une pratique de vote ou une approche de gouvernance existante, pour tenir compte des problèmes émergents ou pour introduire une nouvelle approche en réponse à un problème de gouvernance. Tout changement à ces principes doit être approuvé par le conseil d'administration du RREO.

Interactions avec des sociétés ouvertes

En 2017, le RREO s'est réuni avec 46 sociétés ouvertes pour discuter de sujets liés à la gouvernance, y compris la rémunération des membres de la direction, la gestion des talents (y compris la relève des cadres supérieurs), la composition du conseil d'administration et les changements au cadre de gouvernance d'entreprise.

Nous avons rencontré les sociétés japonaises Sony, Mitsubishi Heavy, Honda et Nippon Telegraph and Telephone pour discuter de l'élaboration continue des codes de gouvernance d'entreprise et de gestion du Japon. Au cours de ces réunions, nous avons couvert un large éventail de questions touchant la gouvernance d'entreprise, notamment les changements de gouvernance alors apportés par les sociétés, l'indépendance du conseil d'administration, l'évaluation du conseil d'administration et la rémunération.



PLACEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS FERMÉES

En 2017, nous avons codifié un cadre de gouvernance des sociétés du portefeuille du RREO qui constitue un guide simple des pratiques exemplaires pour nos équipes des placements dans des sociétés fermées. Ce cadre de gouvernance repose sur trois éléments centraux, soit la constitution des conseils d'administration, les cadres de gouvernance et l'efficacité des conseils d'administration. Cela assure une approche systématique et réutilisable pour la bonne gouvernance au sein des sociétés fermées que nous détenons.

De plus, nous donnons de la formation personnalisée en gouvernance des sociétés fermées à plus de 100 professionnels

des placements de RREO. Nos employés qui assument la fonction d'administrateur au sein du conseil d'administration d'une société de notre portefeuille ont la responsabilité de promouvoir de solides pratiques de gouvernance des sociétés et une excellente gestion des risques au sein de ces conseils d'administration. Cela inclut les risques ESG. Un employé du RREO membre d'un conseil d'administration agit en tant que notre représentant ESG désigné. Il lui incombe donc de s'assurer que les enjeux ESG ou liés à la réputation sont gérés de façon appropriée et soumis à l'échelon voulu au sein du RREO.

9,3 G\$ US

Montant des primes
extraordinaires versées
par les sociétés ouvertes
nord-américaines en
2015 et en 2016.

Primes extraordinaires

Avec notre partenaire, l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, nous avons continué de suivre de près le recours aux primes extraordinaires par les sociétés ouvertes et de publier nos constatations. Entrent dans cette catégorie les primes de fidélisation, les indemnités de départ et les primes à la signature, qui représentent maintenant un pourcentage important de la rémunération directe totale versée aux dirigeants en Amérique du Nord. Ainsi, les primes « extraordinaires » pourraient en fait devenir une composante généralisée de la rémunération des dirigeants, ce qui soulève des inquiétudes au sujet de l'efficacité des régimes de rémunération déjà établis pour attirer et fidéliser les dirigeants et leur fournir des mesures incitatives. De par leur nature même, ces primes devraient être utilisées seulement dans des circonstances exceptionnelles.

En 2017, nous avons entrepris un dialogue ciblé avec plus d'une demi-douzaine de conseils d'administration qui ont octroyé à répétition des primes extraordinaires sans explication convaincante. Nous avons cherché à comprendre pourquoi ces conseils d'administration ont accordé ces primes et à savoir comment la structure et le montant ont été déterminés. Au cours de ces réunions, les conseils d'administration nous ont communiqué d'autres renseignements quant au bien-fondé de ces primes, et certains nous ont assurés qu'elles demeureront exceptionnelles à l'avenir. Nous projetons d'effectuer en 2018 un suivi à ce sujet auprès de certaines de ces sociétés et nous ferons état de nos progrès à cet égard.

Interactions avec les organismes de réglementation des valeurs mobilières

En tant qu'investisseur responsable, nous nous exprimons publiquement sur des enjeux importants ayant une incidence sur les marchés financiers, la réglementation en matière de valeurs mobilières, la communication de l'information financière et d'autres règlements régissant les entreprises et susceptibles d'influer sur la valeur de l'actif du régime.

Vote consultatif obligatoire sur la rémunération (Say-on-Pay)

Un groupe de régimes de retraite canadiens, dont le RREO, a interagi avec le ministère des Finances de l'Ontario, l'Autorité des marchés financiers du Québec et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour encourager les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) à adopter une réglementation sur le vote consultatif obligatoire sur la rémunération.

Système de vote par procuration

Un groupe d'investisseurs, dont le RREO, a continué d'encourager les ACVM à se pencher sur le système de vote par procuration canadien. De nouveaux protocoles sont entrés en vigueur sur une base volontaire pour la période des votes par procuration de 2017. Toutes les parties comprennent qu'il s'agit d'un projet pluriannuel.

Paul Schneider, chef de la gouvernance d'entreprise, Actions de sociétés ouvertes, a comparu à titre de témoin auprès de la Chambre des communes et des comités du Sénat étudiant le projet de loi C-25 (modifications à la Loi canadienne sur les sociétés par actions ou LCSA). Le gouvernement canadien envisage diverses modifications à la LCSA, notamment en faisant passer le vote des administrateurs de la norme « en faveur ou abstention » à la norme « en faveur ou contre ». Le RREO appuie cette modification. En tant qu'actionnaires de sociétés ouvertes, nous fournissons des capitaux aux entreprises, mais nous ne pouvons pas voter contre un administrateur si nous doutons de ses capacités.



Directives canadiennes à l'intention des conseils d'administration au sujet des facteurs environnementaux et sociaux



Les investisseurs exercent des pressions croissantes sur les sociétés afin qu'elles démontrent comment leur stratégie d'entreprise et leur gestion des risques tiennent compte des facteurs environnementaux et sociaux pertinents.

Les conseils d'administration jouent un rôle crucial dans la surveillance des risques environnementaux et sociaux ainsi que dans l'établissement de fondations solides en gouvernance pour les sociétés qui doivent gérer de tels risques et les possibilités connexes.

En 2016, la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG) a établi un comité environnemental et social ayant pour mandat de définir, à l'intention des administrateurs, des directives générales sur la surveillance des facteurs environnementaux et sociaux, de déterminer, à l'intention des sociétés, des directives générales sur la communication des risques environnementaux et sociaux, et d'intégrer encore plus les questions environnementales et sociales dans le programme d'interaction du conseil d'administration de la CCGG.

Présidé par Barbara Zvan, chef des risques et de la stratégie du RREO, ce comité a rencontré des administrateurs de sociétés considérés dans le secteur comme des leaders de la gestion des questions environnementales et sociales afin d'obtenir leurs opinions sur la surveillance efficace de leurs organismes. Le comité s'est également entretenu avec des entreprises plus petites, qui disposent de ressources plus limitées.

Leurs commentaires, ainsi que l'expérience des membres du comité et les résultats de recherches approfondies sur les directives existantes ont été compilés dans un guide, qui sera mis en ligne sur le site www.ccg.ca au début de 2018. Complément au document du CCGG intitulé Constitution de conseils d'administration performants, ce guide orientera le programme des interactions continues de la CCGG de même que les interactions du RREO.

Exercice de nos droits de vote

Le droit de vote est l'un de nos droits les plus importants en tant qu'investisseurs. Notre objectif consiste à exercer le droit de vote se rattachant à chaque action que nous détenons dans chaque société, à chaque assemblée des actionnaires.

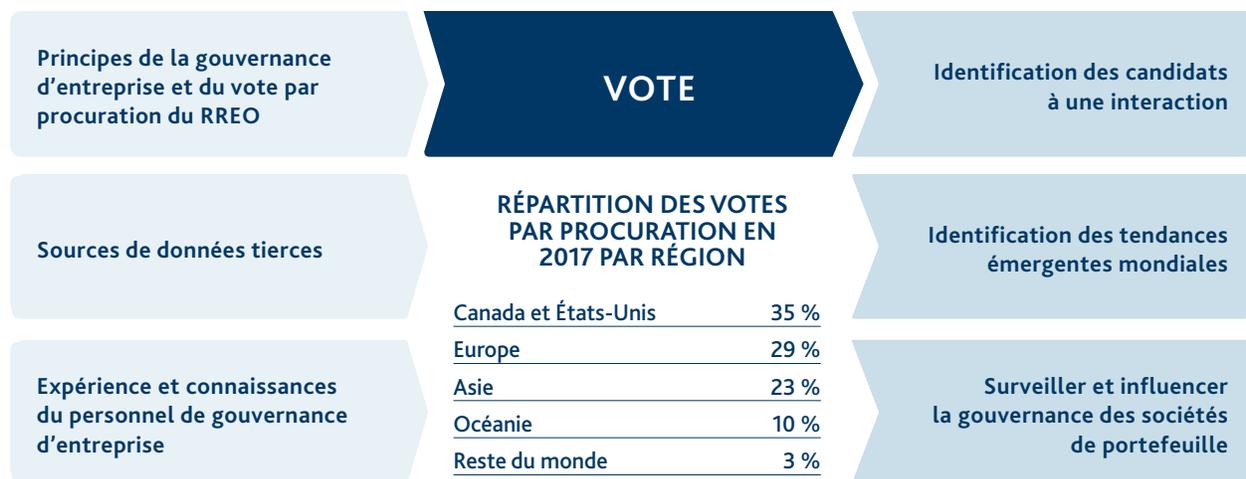
1 780

réunions dans 31 pays

Avant de voter, nous consultons diverses sources, notamment les documents déposés par la société et les documents de recherche pertinents. Il arrive aussi que nous questionnions nos gestionnaires de portefeuille pour avoir leur avis sur les questions qui font l'objet d'un vote.

Les questions ou prises de position controversées sont étudiées périodiquement avec les cadres supérieurs de la division Placements et le président et chef de la direction. Lorsque cela est pertinent et nécessaire, nous communiquons avec la société pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des éclaircissements.

Nos votes totaux ont été moins nombreux en 2017 qu'en 2016; en effet, une réduction stratégique des actions de sociétés visant à diminuer le risque pour l'ensemble de la caisse a donné lieu à un nombre moins élevé de votes au cours des assemblées des sociétés.



VOTES EN 2017 SUR LES ENJEUX ESG

De plus en plus nombreuses, les propositions des actionnaires sur les enjeux ESG concernent un large éventail de questions complexes. Nos votes reposent sur une analyse, réalisée cas par cas, de l'efficacité avec laquelle une société gère les enjeux ESG et de la redondance éventuelle d'une proposition des actionnaires. Nous examinons les informations présentées par la société et consultons les évaluations réalisées par des tiers indépendants. Nous pouvons voter contre des propositions des actionnaires si nous estimons qu'une société prend déjà des mesures en réponse aux problèmes soulevés ou a déjà établi une politique suffisante.

36
en faveur

46
contre

Questions environnementales

Nous voterons en faveur des propositions d'actionnaires exigeant la production de rapports sur le développement durable et le risque climatique, et des mesures contre les changements climatiques et les émissions de gaz à effet de serre, lorsque notre analyse révélera que les divulgations actuelles peuvent être améliorées. À notre avis, les actionnaires bénéficieront ainsi de meilleures informations dans ces domaines et pourront mieux évaluer les risques connexes. Nous avons voté contre les propositions visant l'élimination progressive de l'énergie nucléaire ou le démantèlement de centrales, car nous estimons que les conseils d'administration des sociétés et les équipes de direction sont les mieux placés pour prendre des décisions à ce sujet. Nous avons aussi voté contre certaines propositions environnementales lorsque nous avons estimé que la société prenait déjà des mesures en réponse au problème soulevé ou avait déjà établi une politique suffisante à notre avis.

40
en faveur

134
contre

Questions sociales

Les questions sociales, qui comprennent les efforts de lobbying d'une société, ses dépenses politiques, son approche en matière de droits de la personne et son traitement des employés, peuvent comporter des risques importants pour la société si elles ne sont pas surveillées. Nous évaluons attentivement les propositions parfois complexes des actionnaires ainsi que les politiques et les procédures actuelles de la société. Nous appuierons les propositions soumises si nous estimons qu'une société peut en faire plus et nous nous y opposerons si nous jugeons qu'elle a déjà établi des politiques et des procédures adéquates. En général, nous avons voté en faveur des propositions des actionnaires qui exigeaient la présentation d'informations plus étendues ou la revue des dépenses de lobbying et des dépenses politiques. Nous avons voté contre diverses propositions portant sur des questions liées au nucléaire et des demandes de rapports portant sur diverses questions (diversité des employés, droits des autochtones) lorsque, à notre avis, les sociétés avaient établi des politiques suffisantes.

97
en faveur

257
contre

Questions de gouvernance

En général, nous avons voté en faveur des propositions des actionnaires qui séparent le rôle de président du conseil et de chef de la direction, du droit de convoquer une assemblée extraordinaire dans certaines circonstances et d'établir le droit des actionnaires de nommer des administrateurs (un processus qui permet à certains actionnaires qualifiés de soumettre des candidatures au poste d'administrateur). Puisque nous revoyons les propositions une à une, nous avons aussi voté contre des propositions visant à modifier les conditions d'une politique relative aux droits des actionnaires de nommer des administrateurs lorsqu'une société avait déjà adopté ce droit en s'appuyant sur des conditions couramment acceptées.



Par souci de transparence, le RREO publie les décisions soumises aux voix avant chaque assemblée des actionnaires à l'adresse www.otpp.com/fr/investments/responsible-investing/governance-and-voting/proxy-votes.

En 2017, nous n'avons eu que quelques exemples de vote portant sur des questions liées aux ESG.

ALIMENTATION COUCHE-TARD	
Problématique	Proposition des actionnaires exigeant une politique de diversité de genre plus explicite.
Évaluation	Le conseil d'administration a des antécédents enviables en matière de diversité de genre, mais la politique de la société ne mentionne pas expressément cette question.
Vote	Nous avons soutenu la proposition des actionnaires.
Résultat	Nous avons interagi avec la société. Bien que nous reconnaissions l'excellence de ses antécédents, nous encourageons la communication d'informations plus explicites au sujet de son approche en la matière.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	
Problématique	Des propositions d'actionnaires ont demandé que La Banque Toronto-Dominion et la Banque Royale du Canada adoptent un règlement sur le droit des actionnaires de nommer des administrateurs. Ce droit permet à des actionnaires qualifiés de soumettre des candidatures au poste d'administrateur. Les banques ont rejeté ces propositions parce que le seuil de propriété minimale pour déposer une proposition de droits des actionnaires de nommer des administrateurs (3 %) allait à l'encontre du seuil de 5 % s'appliquant aux propositions des actionnaires qui est prévu dans la <i>Loi sur les banques</i> .
Évaluation	Cette proposition des actionnaires était conforme à nos principes de la gouvernance d'entreprise et à nos principes du vote par procuration.
Vote	Nous avons soutenu la proposition des actionnaires.
Résultat	Les banques ont demandé au gouvernement canadien de modifier la Loi sur les banques pour permettre un seuil de 3 %.
OCCIDENTAL PETROLEUM	
Problématique	Une proposition des actionnaires a demandé à la société de fournir une évaluation annuelle des conséquences des changements climatiques sur le portefeuille à long terme.
Évaluation	Les changements climatiques sont un risque important pour la société, et les actionnaires bénéficieraient d'informations plus détaillées.
Vote	Nous avons soutenu la proposition des actionnaires.
Résultat	La société a indiqué qu'elle présentera plus d'informations sur son évaluation et sa gestion du risque climatique.
BOMBARDIER	
Problématique	Élection du président exécutif
Évaluation	Le RREO ne soutient pas le poste de président exécutif. À notre avis, les actionnaires sont mieux servis si le leader du conseil d'administration est indépendant. Nous avons aussi remis en question les niveaux de rémunération du président exécutif qui correspondent habituellement à ceux de chef de la direction ou d'un autre dirigeant à temps plein.
Vote	Nous avons voté contre l'élection du président exécutif.
Résultat	Le président exécutif a accepté de ne plus faire partie de la direction.
CITRIX SYSTEMS, INC.	
Problématique	Recours injustifié à une rémunération discrétionnaire (primes extraordinaires).
Évaluation	Rémunération discrétionnaire versée sans justification convaincante selon nous pour soutenir les primes.
Vote	Nous avons voté contre le vote consultatif sur la rémunération.
Résultat	Nous avons rencontré la société pour discuter de ce problème.

Priorités pour 2018

Tout au long de son histoire, le RREO a reconnu la valeur de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise et de l'investissement responsable.

Nous considérons le leadership dans ces secteurs comme une démarche importante et continue que nous entreprenons avec nos collègues, nos pairs et nos partenaires. Il est essentiel de gérer notre risque d'entreprise, d'exercer une influence positive importante par nos activités de placement et de créer un avenir durable pour nos membres.

Nous continuons d'enregistrer des progrès considérables dans ces domaines que nous estimons cruciaux. À ce titre, mentionnons l'intégration des ESG dans notre prise de décisions et notre affirmation à titre de propriétaire d'actifs engagé et coopératif.

Il reste du travail à faire, notamment pour faire évoluer nos principes régissant l'exercice des droits de vote. Nous appuyons aussi l'élaboration de pratiques de gouvernance solides en Asie où nous détenons des actifs importants.

Pour les trois prochaines années, conformément à notre stratégie organisationnelle, nos priorités sont de naviguer dans l'économie à faibles émissions, de promouvoir des pratiques d'avant-garde en matière d'ESG et de continuer d'interagir avec les sociétés que nous détenons afin de contribuer à un changement positif.

NAVIGUER DANS LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS

Nous voulons acquérir un avantage concurrentiel en gérant nos placements pendant la transition vers une économie à faibles émissions.

Nous continuons de concevoir des approches adaptées afin d'intégrer les scénarios de transition du RREO et les signes d'une orientation dans les processus de prise de décisions de placement pour tous nos services d'investissement. Nous verrons aussi comment nos scénarios et nos panneaux avertisseurs se traduisent en risques liés aux changements climatiques pour l'ensemble de la caisse. Notre première étape a consisté à évaluer l'empreinte carbone associée à nos actions de sociétés ouvertes. Nous élaborons maintenant diverses approches afin d'intégrer d'autres catégories d'actifs, notamment les actifs privés et le crédit. En parallèle, nous commencerons à intégrer d'autres mesures de risque pertinentes et simulations de crise afin de mieux évaluer le positionnement de la caisse en vue de la transition à une économie à faibles émissions.

À l'externe, nous ferons la promotion d'une gestion solide des risques liés aux changements climatiques et de l'adoption des recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat pour nos interactions avec les sociétés ouvertes. Nous projetons d'élaborer un programme plaidant en faveur d'une transition ordonnée vers une économie à faibles émissions par l'entremise de décideurs et de groupes sectoriels influents.

PROMOUVOIR UNE GESTION D'AVANT-GARDE DES ESG

Nous reconnaissons que certaines sociétés dans lesquelles nous investissons ne suivent peut-être pas des pratiques d'avant-garde pour la gestion des ESG lorsque nous les rencontrons. Nous avons pour objectif d'apprendre et de partager avec celles qui suivent de telles pratiques et de nous associer avec d'autres afin d'apporter des changements positifs.

Nous continuons d'affiner la gestion des facteurs ESG au moyen d'un cadre de travail ESG de premier ordre. Ce cadre prévoit des attentes progressives pour la gestion des facteurs ESG au sein des sociétés de notre portefeuille et la création d'une démarche à long terme. Ce travail a débuté il y a quelques années par l'élaboration de nos directives sur les informations à fournir sur la durabilité pour les sociétés pétrolières et gazières, que vous trouverez au <https://www.otpp.com/fr/investments/responsible-investing/perspectives>.

Les attentes proposées sont progressives en ce sens qu'elles intègrent un éventail de niveaux de performance plutôt que des pratiques exemplaires ou un objectif final présumé. Le cadre de travail aide nos gestionnaires de portefeuille à évaluer la qualité de l'information relative aux ESG et les pratiques de gestion et contribue à définir les aspects prioritaires ou cibles pour les interactions avec les sociétés dans le domaine des actifs publics et la création de la valeur pour les actifs privés.

INFLUENCER LE CHANGEMENT PAR DES INTERACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS ET L'INDUSTRIE

Nous continuons d'exercer un changement significatif auprès des sociétés que nous détenons en ce qui a trait à leurs pratiques ESG pour la création ou la protection de la valeur.

Nous entreprendrons des interactions ciblées à long terme dirigées par des représentants des cadres supérieurs.

Nous continuerons à faire preuve de leadership par nos interactions et notre collaboration active au sein d'associations sectorielles clés. Ce type de forum nous donne l'occasion non seulement de travailler avec des pairs partageant nos points de vue pour la promotion de l'éducation et de pratiques exemplaires en général, y compris l'investissement responsable, mais aussi de définir des interactions choisies lorsque les possibilités atteignent une masse critique et que les influences peuvent converger.

Voici certains des thèmes de nos interactions avec les sociétés ouvertes pour 2018 :

- Gestion proactive des facteurs ESG, y compris les changements climatiques.
- Adoption par le conseil d'administration des recommandations du CCGG concernant la surveillance des administrateurs et les enjeux environnementaux et sociaux.
- Évaluation du mandat des administrateurs dans le cadre de l'approche du conseil d'administration en vue d'un renouvellement et d'une évaluation continus.
- Dissuasion de l'utilisation continue et injustifiée des primes extraordinaires.

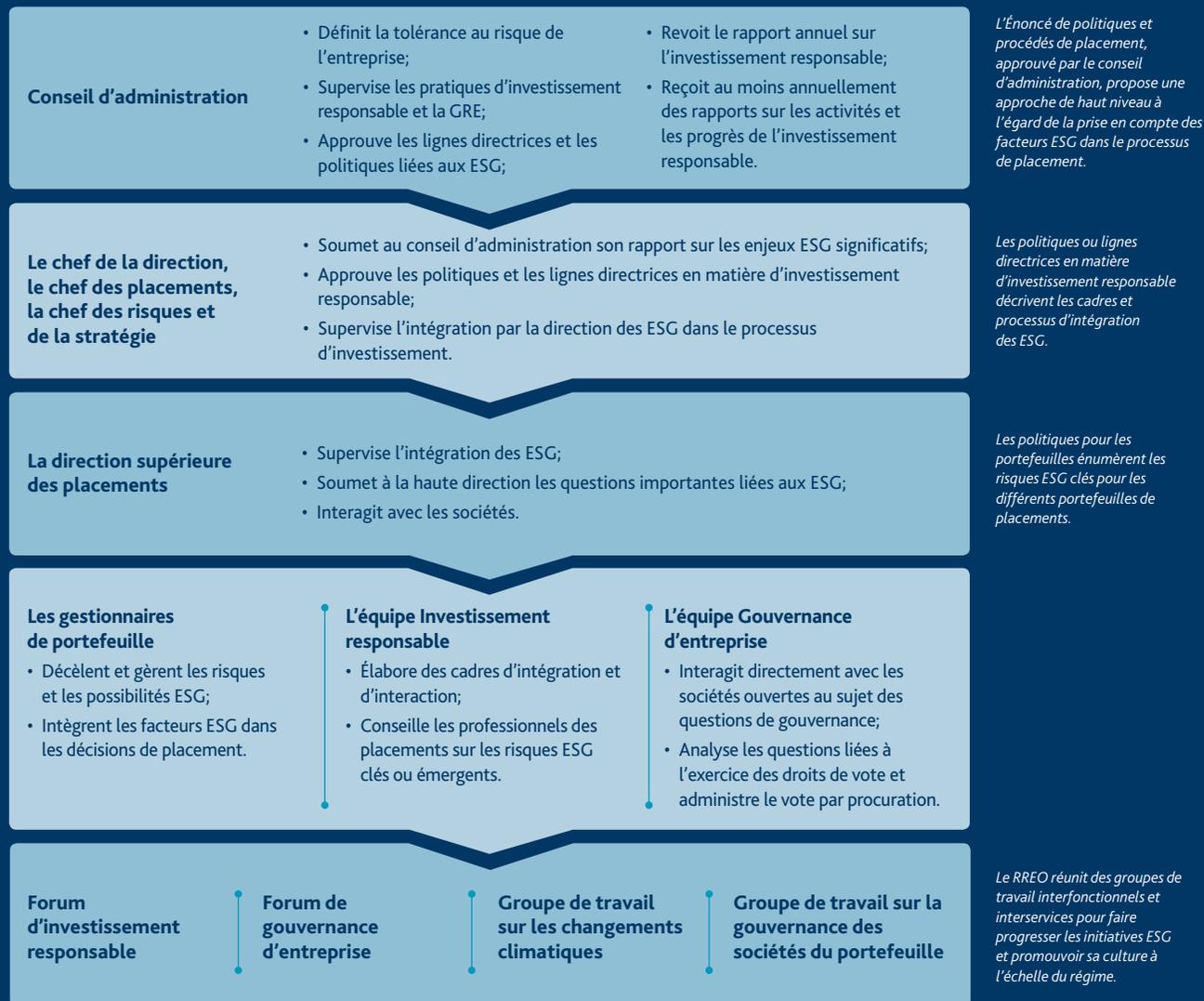
Aspect essentiel pour les recommandations au groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat

Le RREO a commencé à appliquer les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat. Le tableau ci-dessous indique aux lecteurs où trouver nos divulgations liées aux recommandations.

GOUVERNANCE	STRATÉGIE	GESTION DES RISQUES	UNITÉS DE MESURE
<p>Décrire la surveillance par le conseil d'administration des risques et des possibilités liés au climat.</p> <p>Contreplat verso</p>	<p>Décrire les risques et les possibilités liés au climat que l'organisme a définis à court terme, à moyen terme et à long terme.</p> <p>Pages : 2-3; 5; 15-20</p>	<p>Décrire les processus suivis par l'organisme pour déterminer et évaluer les risques liés au climat.</p> <p>Pages : 5-7; 9; 13; 15-17; 29</p>	<p>Décrire les unités de mesure utilisées par l'organisme pour évaluer les risques et les possibilités liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.</p> <p>Pages : 17-18</p>
<p>Décrire le rôle assumé par la direction pour évaluer et gérer les risques et les possibilités liés au climat.</p> <p>Rapport annuel sur l'investissement responsable – page : 16; 23; contreplat verso</p> <p>Rapport annuel –page : 6; 21</p>	<p>Décrire les conséquences des risques et des possibilités liés au climat pour les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisme.</p> <p>Pages : 2-3; 5; 15-20; 29</p>	<p>Décrire les processus suivis par l'organisme pour gérer les risques liés au climat.</p> <p>Pages : 5-7; 15-17; 29</p>	<p>Communiquer les émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1, 2 et, au besoin, 3, ainsi que les risques connexes.</p> <p>Page : 18</p>
	<p>Décrire la résilience de la stratégie de l'organisme en tenant compte de différents scénarios relatifs au climat, y compris le scénario prévoyant une variation de température de 2°C ou moins.</p>	<p>Décrire comment les processus suivis pour déterminer, évaluer et gérer les risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'organisme.</p> <p>Rapport annuel sur l'investissement responsable – page : 15</p> <p>Rapport annuel –pages : 12; 20</p>	<p>Décrire les cibles utilisées par l'organisme pour gérer les risques et les possibilités liés au climat ainsi que la performance obtenue au regard de ces cibles.</p>

CONTREPLAT VERSO – CADRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE RESPONSABLE

La responsabilité quant à l'investissement responsable incombe aux membres du conseil d'administration du RREO, qui définissent le ton général pour la sensibilisation au risque et qui approuvent les politiques de placement et la tolérance au risque. Il existe des responsabilités bien définies pour un investissement responsable à tous les niveaux au sein de l'organisme. La responsabilité de la gestion de risques propres aux placements, dont les risques ESG, incombe à ceux qui sont les mieux à même de les gérer : les gestionnaires de portefeuille.





Les problèmes d'investissement responsable évoluent, et les normes ESG sont actuellement mieux définies à travers le monde. Le RREO s'engage à apprendre et à appliquer ces connaissances de nouvelles façons.



Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions sur nos activités d'investissement responsable et sur le présent rapport. Vous pouvez nous écrire à Responsible_Investing@otpp.com

BUREAU À TORONTO

5650, rue Yonge
Toronto, Ontario M2M 4H5
+1 416 228 5900
communications@otpp.com

BUREAU DE LONDRES

10 Portman Square
London W1H 6AZ
+44 20 7659 4450
contact_london@otpp.com

BUREAU DE HONG KONG

28/F Alexandra House
18 Charter Road, Central Hong Kong
+852 2230 4500
inquiry_asia@otpp.com